



## Favoriser les projets de développement durable et les mécanismes de développement propre en Afrique du Sud

### L'AFD finance le projet de récupération du méthane émis par les décharges d'ordures d'eThekweni

La municipalité d'eThekweni (englobant l'agglomération de Durban) est le maître d'ouvrage du projet qui est géré par *Durban Solid Waste* (DSW), l'organe municipal responsable de la gestion des décharges pour la municipalité.

Le projet consiste à capter le méthane produit par fermentation des déchets dans trois décharges d'ordures ménagères (Mariannahill, Bisasar Road, La Mercy) afin de le transformer en électricité. Avant ce projet, les décharges de Mariannahill et de Bisasar Road, à proximité de zones résidentielles, recueillaient déjà partiellement le méthane pour le brûler car le dégagement de méthane est source d'odeurs inconfortables. Le nouveau projet améliorera le système de collecte du méthane afin d'accroître la proportion de gaz collecté (qui passera de 7,4% actuellement à 83% en 2012, puis à 45% en fin de vie du projet). Le climat semi-tropical caractérisant Durban est propice à l'émission de méthane.

La captation du méthane sera faite par 148 puits répartis sur les trois décharges et permettra de produire de l'électricité grâce à l'installation de groupes générateurs, pour une puissance totale installée de 6 MW. La municipalité d'eThekweni, en charge de la distribution de l'électricité aux usagers achètera intégralement l'électricité.

Le projet a pour finalité première de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre en Afrique du Sud. Le PCF (Fonds prototype Carbone géré par la Banque mondiale) sera l'acheteur d'une partie des crédits carbone générés par le projet avec un contrat d'achat des certificats de réduction d'émission portant sur 3,35 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Sur 20 ans, le projet permet de réduire les émissions des décharges de 6,8 millions tonnes de CO<sub>2</sub> par rapport à un scénario de référence. La vente des Certificats de réduction d'émission conditionne la faisabilité du projet, autrement non rentable compte tenu du faible coût de l'électricité en Afrique du Sud. Le prêt à long terme de l'AFD, pour la contrepartie en rands de 6 millions d'Euros à des conditions adaptées au projet, vient conforter cette faisabilité. Le démarrage du projet est subordonné à l'issue des études d'impact environnementales menées localement.

L'Afrique du Sud a ratifié la convention cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1997 et a approuvé le protocole de Kyoto en juillet 2002. Le projet mis en œuvre à Durban est l'un des premiers projets éligibles au Mécanisme de Développement Propre.



*Décharge de déchets solides de la ville d'eThekweni*



### Appui de Proparco au projet de recyclage des eaux usées de la ville d'eThekweni

Face à l'augmentation des rejets en eaux usées de l'agglomération de Durban, *eThekweni Water Services* (EWS, antérieurement connue sous le nom de *Durban Metro Water Services*) a entrepris des études relatives à la duplication éventuelle du pipeline de rejet sous-marin de la zone sud de Durban mais le coût d'un tel projet s'est vite révélé être prohibitif. Au même moment, *Mondi Paper* (un groupe producteur de papier et d'emballages), qui jusqu'à présent utilisait 8 Ml/jour d'eau de récupération n'ayant subi que des traitements primaires, a approché EWS pour voir s'il était envisageable d'augmenter significativement tant les volumes que la qualité des eaux qui lui étaient fournies.

Des solutions alternatives ont alors dû être étudiées et un projet pilote a montré que la construction d'une usine de traitement tertiaire (venant s'ajouter aux traitements primaire et secondaire effectués jusqu'à présent) pourrait permettre la production d'une eau recyclée de qualité à partir des eaux usées. Du fait du coût élevé d'un tel investissement, de sa complexité ainsi que des risques opérationnels, il a été décidé qu'une telle unité de traitement serait construite dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP). Le consortium du *Durban Water Recycling* (DWR), conduit par *Vivendi Water Systems*, a ainsi obtenu une concession pour une durée de 20 ans afin de concevoir, financer, construire et gérer l'unité de traitement complémentaire destinée à alimenter deux principaux clients industriels, les sociétés *Mondi Paper* et *Sapref* (une raffinerie pétrolière). La construction de la station de traitement a été entamée en 2000 et l'unité est entrée en production en mai 2001.

La capacité de traitement ainsi installée correspond à 7% des besoins en eau potable de la ville. L'investissement a permis une réduction de 10% des rejets en eaux usées et réduit de 24% les rejets en mer d'eaux partiellement traitées. Ainsi, l'eau potable qui par le passé alimentait des clients industriels, fut dirigée vers des communautés défavorisées installées à la périphérie de la ville, sans investissement significatif complémentaire.

Proparco, filiale du Groupe AFD dédiée au financement du secteur privé, a participé au financement de ce projet d'une valeur de R74 million par un prêt long terme (15 ans) de R24 million consenti à Rand Merchant Bank et destiné à refinancer l'engagement de la banque dans l'opération aux côtés d'autres bailleurs de fonds.



## Favoriser les projets de développement durable et les mécanismes de développement propre en Afrique du Sud

### Le développement durable au cœur de la mission du groupe AfD

Fort de son histoire centrée sur les impacts de développement économique, le groupe AfD poursuit sa mutation vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans ses activités. Ses financements sont une opportunité de construire la solidarité internationale dans le maintien des mécanismes qui régulent la biosphère planétaire tout en renforçant le rôle des plus démunis dans la construction de leur avenir.

Par exemple, des concours de l'AfD préservent le capital de ressources naturelles, biodiversité, eaux, sols, forêts, tout en recherchant les impacts de développement pour les populations locales : ces ressources sont souvent leur principale richesse. Ainsi le lien est fait entre biens publics mondiaux et lutte contre la pauvreté et les inégalités.

De même le groupe AfD a l'ambition d'intégrer les questions globales comme la lutte contre le changement climatique dans toutes ses opérations et place son important portefeuille du secteur de l'eau dans la perspective des challenges régionaux ou nationaux de la dégradation des ressources en eau.

Le groupe AfD finance plusieurs opérations qui initient des mécanismes de gouvernance des ressources naturelles et des collectivités. Il participe ainsi à la prise en compte des enjeux de long terme soulignée par les résultats des grandes évaluations mondiales sur le climat ou l'état des écosystèmes qui viennent compléter les engagements sur les objectifs du millénaire et les priorités sur les questions cruciales de court terme: santé, accès à l'eau potable, alimentation, etc.

L'AfD progresse dans la mise en œuvre des principes du Pacte mondial, auquel elle a adhéré en décembre 2003, en avançant dans la construction d'une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour ses opérations et dans son fonctionnement interne.

### Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Le rôle du FFEM est d'encourager l'inclusion de mesures de protection de l'environnement global dans les projets de développement. Il subventionne, dans le cadre des projets de l'AfD, des actions pour protéger les dispositifs qui maintiennent l'équilibre sur notre planète: biodiversité, réchauffement de la planète et eaux internationales.

Le groupe AfD s'est vu confier la gestion du FFEM par le Trésor français.

### Le groupe AfD et le développement durable en Afrique du Sud

L'eau et l'énergie (Energie Renouvelable, Efficacité Energétique) sont des secteurs prioritaires d'intervention pour le groupe en Afrique du Sud. La démarche du groupe AfD s'inscrit notamment dans la logique de l'accord bilatéral visant à promouvoir le Mécanisme de Développement Propre (MDP) en cours de discussion entre la France et l'Afrique du Sud.

Le groupe AfD a vocation à faire émerger des réalisations concrètes sur le terrain dans le cadre des politiques et réglementations décidées par les autorités sud-africaines. Le partenariat entre secteur privé et secteur public est privilégié dans cette perspective.

Le groupe AfD est en mesure de mobiliser, pour les projets relevant de l'initiative du secteur public, le fonds d'études et de préparation de projets logé au National Treasury, le cas échéant le fonds infrastructures NEPAD doté conjointement avec la DBSA.

Une mobilisation du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est également possible pour faciliter l'émergence de projets MDP, à travers l'initiative *Africa Assist* en partenariat avec la Banque Mondiale.

Une gamme d'outils long terme aux conditions adaptées au profil spécifique des projets considérés est également proposée.

Les différents projets financés en Afrique du Sud ont vocation à servir de référence pour des initiatives du même type dans d'autres pays d'Afrique.

### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bureaux régionaux Afrique Australe de l'AFD et de Proparco  
Ballywoods Office Park, Ironwood House  
29 Ballyclare Drive, Bryanston 2021, Afrique du Sud  
PO Box 786-555, Sandton 2146  
Tél : + 27 11 540 71 00 - Fax : + 27 11 540 71 17  
E-mail : AFDJohannesbourg@groupe-afd.org  
E-mail : ProparcoJohannesbourg@groupe-afd.org

Sièges sociaux de l'AFD et de Proparco  
5, rue Roland Barthes, 75598 Paris cédex 12, France  
Tél : + 33 1 53 44 31 31 - Fax : + 33 1 44 87 99 39

Websites :  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)  
[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)  
[www.ffem.net](http://www.ffem.net)

